

DEC200231INSU

Décision portant nomination de Monsieur Mathieu SCHUSTER aux fonctions de Directeur adjoint par intérim par intérim de l'unité mixte de recherche n°7516 intitulée « Institut de Physique du Globe de Strasbourg » (IPGS).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7516 intitulée « Institut de Physique du Globe de Strasbourg » (IPGS) ;

Vu l'accord des tutelles ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2020, Monsieur Mathieu SCHUSTER, directeur de recherche 2^{ème} classe au CNRS, est nommé Directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 août 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

12 FEV. 2020

Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT



DEC200090DR11

Décision portant nomination de Mr Jean-Baptiste Abelé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre de service 2966 intitulée ULISSE**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 190878DAJ portant renouvellement de l'unité propre de service 2966 intitulée ULISSE et nommant Mme. Laure Nicolas, en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'assemblée générale de l'unité 2966 en date du 10/10/2019 ;

Considérant que Mr Jean-Baptiste Abelé a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée à Saint-Martin d'Hères, les 10, 09 et 24/05/2016.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mr Jean-Baptiste Abelé, (*préciser le corps*), est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre de service 2966 intitulée ULISSE, à compter du 01/10/2016.

Mr Jean-Baptiste Abelé exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Jean-Baptiste Abelé, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

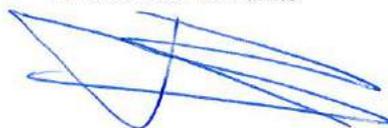
Fait à Annecy, le 31/01/2020

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

**Pour le délégué régional empêché,
et par délégation**

**L'adjointe au délégué régional
Isabelle DHÉ**



Laure NICOLAS

Pour le délégué régional empêché,
et par délégation

L'adjoint au délégué régional
Jeanette LAFIT

DEC200517DR11

Décision portant nomination de M. Nicolas Lenoir aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR15521 intitulée sols, solides, structures (3SR).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC181753INSIS du 27 juin 2018 nommant M. Robert PEYROUX directeur de l'UMR5521, 3SR;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option « sources radioactives scellées, délivré à M. Nicolas Lenoir le 26 décembre 2019. Par l'APAVE;

Vu l'avis du comité, du conseil de laboratoire 12/02/2020

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Nicolas Lenoir, ingénieur de recherche, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 24/03/2020.

Article 2 : Missions²

M. Nicolas Lenoir exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Nicolas Lenoir sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

¹ [UMR dont la(les) cotutelle(s) est (sont) exclusivement un (des) EPSCP ou EPST]

² [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]



Fait à St Martin d'Hères, le 13 Février 2020

Le directeur d'unité
Robert Peyroux



Le Délégué régional

Visa du délégué régional du CNRS



Jérôme PARET

Visa du chef d'établissement partenaire [le cas échéant]

